



## Est ce que je suis divorcer

Par isa59800\_old, le 28/08/2007 à 15:37

bonjour j ai demander le divorce avec mon mari en avril 2006 a l audience de non conciliation on na accepter tout les deux qu une reconciliation n etait pas possible et avons signer l accord mon divorce a etait prononcer le 15 mars dernier j ai retourner l accord du jugement de divorce mais mon ex mari ne veut pas l envoyer car il veut plu divorcer moi j ai refait ma vie j ai eu un enfants et mon nouveau conjoint et moi nous aimerons nous marier mais je sais pas si je suis divorcer rellement vu que mon ex mari na pas revoyer le papier est ce que je peut me remarier et reprendre mon nom de jeune fille le jugement suffira t il merci de votre reponse cordialement

Par ly31, le 28/08/2007 à 18:13

Bonsoir,

Avez vous un jugement de divorce en votre possession ???

Si oui, demandez à votre Avocat de faire porter la mention de divorce sur votre livret de famille

A vous lire

ly31

Par isa59800\_old, le 28/08/2007 à 18:15

oui je suis en possession d un jugement de divorce donc j adresse un courrier a mon avocat pour qu il fasse porter la mention divorce sur le livret de famille et apres je pourrai me remarier

Par **ly31**, le **28/08/2007** à **18:33**

Re Bonsoir,

L'enfant a t il été reconnu par votre nouveau conjoint ??

Une fois la mention portée sur votre livret de famille, vous pourrez vous remarier

A vous lire

ly31

Par **isa59800\_old**, le **28/08/2007** à **18:39**

oui il es reconnu est ce que je doit adresse un courrier a mon avocat pour la mentions merci